



# Appel à candidatures pour une résidence de journaliste

Dans le cadre de la programmation culturelle 2025-2026 de la Médiathèque Samuel Paty, Moulins Communauté prépare une exposition *Fake news* et souhaite accueillir à partir de novembre 2025 une résidence de journaliste à des fins de médiation et d'éducation aux médias et à l'information en direction du public de la médiathèque (enfants, jeunes, adultes), de groupes scolaires et non-scolaires, et des membres de l'équipe des médiathèques communautaires.

## Cadre d'intervention de la résidence

---

### 1. Présentation de Moulins communauté

Moulins Communauté comprend 44 communes et 65 000 habitants environ, dans un territoire de 1336 km<sup>2</sup>. Préfecture de l'Allier, cœur de l'agglomération, Moulins regroupe près de 20 000 habitants.

Depuis 2019 Moulins communauté bénéficie du label national "Pays d'Art et d'Histoire" s'appuyant sur la richesse d'un patrimoine dense sur l'ensemble de son territoire (la Ville de Moulins était elle-même labellisée depuis 1997 « Ville d'Art et d'Histoire »).

L'offre culturelle s'est développée ces quinze dernières années, soutenue par le rayonnement du Centre National du Costume de Scène notamment, et par l'ouverture récente de deux équipements communautaires : la Maison de la Rivière Allier et la Maison des Métiers d'Art et du Design.

Moulins communauté administre deux médiathèques, placées sous la même direction : la Médiathèque Samuel Paty à Moulins, et la Médiathèque de Lurcy-Lévis (située à 40 km de Moulins, en zone rurale).

Près de 1300 étudiants sont inscrits en études supérieures à Moulins : IFSI, BTS, IUT, INSPE, Epitech, formations professionnelles supérieures en métiers d'art et du design.

Le développement économique et touristique constitue un enjeu majeur pour la collectivité.

Moulins est situé à 120 km de Clermont-Ferrand (ligne directe de train – prévoir 1h de trajet), 300 km de Paris (ligne directe de train – prévoir 2h30 de trajet), 50 km de Vichy (ligne directe de train - prévoir 30 minutes de trajet).

## 2. La Médiathèque Samuel Paty

Située en centre-ville à Moulins, ouverte au public 34h par semaine toute l'année, la Médiathèque Samuel Paty est un espace culturel (2100 m<sup>2</sup> accessibles au public) ouvert à toutes et à tous sans distinction sociale et sans barrière financière, l'ensemble des services proposés par la médiathèque étant gratuit pour tous.

Complètement rénovée il y a dix ans, la médiathèque propose des services d'emprunt de livres, presse, jeux de société, DVD, CD, liseuses et livres numériques ; des services d'accès et d'aide au numérique, des ressources en ligne ; ainsi qu'un programme d'animations régulièrement renouvelé (expositions, ateliers, conférences, jeux vidéo, etc.).

Lieu de mixité sociale, la Médiathèque Samuel Paty est un équipement communautaire aujourd'hui bien identifié au sein du territoire et par les partenaires et acteurs locaux.

La Médiathèque Samuel Paty figure parmi les 54 Bibliothèques Municipales Classées ("BMC") en France, en raison de l'importance de ses collections patrimoniales.

C'est en 2021 que la médiathèque a pris le nom de Samuel Paty, en hommage au professeur assassiné victime du terrorisme islamique, qui était originaire de Moulins. Cette décision implique un engagement, dans le projet d'établissement et par conséquent dans la programmation culturelle, en faveur de l'éducation aux médias et à l'information, de l'information citoyenne, de la diffusion des connaissances et du savoir.

## 3. Le projet Fake News à la Médiathèque Samuel Paty

**Une exposition : "*Fake news. Décoder l'info, éviter le naufrage*" à partir du 4 octobre 2025, pour un an.**

Exposition réalisée par *Fake Off*, sur commande et en collaboration avec l'équipe de la Médiathèque Samuel Paty. Exposition qui se présentera sous la forme de 20 panneaux organisés en trois parties (les médias et l'information, les réseaux sociaux et l'information, les fake news).

En cohérence avec les missions patrimoniales de la Médiathèque Samuel Paty, bibliothèque classée, une sélection de livres anciens entrant en résonance avec la problématique des fake news sera présentée sous vitrine.

**Une programmation culturelle dédiée aux enjeux de l'information tout au long de l'exposition *Fake news* :**

Autour de l'exposition *Fake news*, la Médiathèque Samuel Paty prévoit de construire une programmation culturelle accessible à tous en lien avec l'éducation aux médias et à l'information : conférences, ateliers, rencontres, projections, etc. Cette programmation proposera des événements

pour un public varié (enfants à partir de 9 ans, adolescents et adultes), sur des temps scolaires et non scolaires.

Elle intégrera également la présentation, pendant 6 semaines et dans un autre espace de la médiathèque, de l'exposition *Histoire de fausses nouvelles* (BnF/CLEMI), mise à disposition par la Bibliothèque nationale de France, qui permettra une approche historique et diachronique des fake news.

### **Une programmation d'accueils de groupes, scolaires et non-scolaires**

Des accueils de groupes scolaires (cycle 3, collèges, lycées, autres) et non-scolaires (cf. partenariats à envisager avec la Mission locale, le CCAS, etc.) sont prévus : des visites guidées de l'exposition seront proposées, ainsi que des ateliers, permettant de dédoubler les classes/groupes durant leur visite.

## **Intentions de la résidence**

---

### **1. Les objectifs de la résidence**

L'objectif de la résidence de journaliste est de construire une programmation d'ateliers et de rendez-vous animés par le ou la journaliste, en étroite collaboration avec l'équipe de la médiathèque, qui viendront en complément du reste de la programmation *Fake News*.

Les actions développées dans le cadre de la résidence auront pour objectifs :

- De contribuer au développement et à l'exercice de l'esprit critique (objectif central et prioritaire) ;
- De sensibiliser le public au travail journalistique et à la construction de l'information ;
- De sensibiliser le public aux enjeux actuels du traitement de l'information dans l'univers numérique : traitement de l'information sur les réseaux sociaux, fonctionnement des algorithmes, identification des sources et bonnes pratiques pour se repérer ;
- D'apporter une attention particulière à l'information scientifique : aborder la construction de la connaissance scientifique, le traitement de l'information scientifique dans les médias mais aussi au niveau des réseaux sociaux, la crédibilité de la parole des experts.

Il est attendu du ou de la journaliste en résidence de travailler dans le cadre du projet *Fake news* présenté ci-dessus. La résidence de journaliste pourra être composée des éléments suivants :

- Un temps de sensibilisation auprès de l'équipe complète de bibliothécaires de la Médiathèque Samuel Paty et de la Médiathèque de Lurcy-Lévis ; (25 personnes)
- La mise en place d'ateliers auprès du public : public de la médiathèque, groupes mobilisés grâce à des partenariats avec des acteurs locaux du champ culturel, éducatif, ou social (Mission locale, CCAS, Centres sociaux des communes du territoire de Moulins communauté, etc.)

Les actions mises en place pourront se répartir en deux niveaux d'approche du sujet :

- Un niveau de « complète découverte du sujet » : proposer une approche très pratique et proche des problématiques du quotidien du public, afin de toucher un public peu sensible au départ aux enjeux de l'EMI ;

- Un niveau plus approfondi : proposer une approche plus experte pour un public déjà sensibilisé aux enjeux de l'EMI, qui souhaiterait aller plus loin.

## 2. Les publics visés

Les publics bénéficiaires des actions seront :

- Les groupes scolaires et/ou non-scolaires (enfants à partir des classes de CM, adolescents, adultes dont seniors) ;
- Le public susceptible d'être concerné par des actions ponctuelles menées dans le cadre de la programmation culturelle de la médiathèque (enfants à partir des classes de CM, adolescents, adultes dont seniors) ;
- Le personnel de la médiathèque (adultes, dans le cadre d'une action de sensibilisation à prévoir pour toute l'équipe).

Il est souhaité que la résidence puisse tout particulièrement toucher un public éloigné de l'éducation aux médias et à l'information afin de le sensibiliser à ce sujet. Cet objectif pourra s'appuyer sur le réseau déjà établi de partenaires locaux culturels, sociaux et éducatifs de la médiathèque.

Le programme des actions menées dans le cadre de la résidence devra tenir compte du reste de la programmation *Fake News* prévue autour de l'exposition. Il sera construit en collaboration étroite avec les deux bibliothécaires référentes EMI de la Médiathèque Samuel Paty.

# LES MODALITES DE LA RESIDENCE

---

## 1. Les modalités d'intervention

La résidence s'organisera idéalement de novembre 2025 à juin 2026, selon 2 temps :

### **Novembre-décembre 2025 : immersion et préparation – environ 18 heures (3 jours)**

- Familiarisation avec le lieu d'intervention et rencontre des agents de la médiathèque concernés par l'éducation aux médias ; (1 jour)
- Réflexion avec les bibliothécaires et définition des programmes d'action ; (1 jour)
- Préparation des ateliers pédagogiques qui seront proposés aux groupes dans le cadre de leur visite de l'exposition *Fake news* ; (1 jour)

### **Janvier- juin 2026 : phase d'intervention**

Il est attendu environ 120 d'heures d'animation, réparties durant la période et à intégrer dans le calendrier des accueils de groupes et dans la programmation tout public de la Médiathèque Samuel Paty :

- Interventions sous forme d'atelier ou de rencontre auprès de groupes scolaires ou non-scolaires ;

- Interventions sous forme d'atelier ou de rencontre auprès du public non captif de la médiathèque ;
- Animer certains temps forts de la programmation *Fake news* de la médiathèque : animation de rencontres, de débats, de projections, etc.

Toutes les interventions se dérouleront dans les locaux de la Médiathèque Samuel Paty et seront proposées gratuitement au public et aux partenaires.

## **2. Les conditions d'accueil et la rémunération**

Le budget prévisionnel alloué pour la réalisation de cette résidence est de 12 000 € toutes charges comprises.

Cette rémunération comprend :

- La rémunération du journaliste-résident, toutes taxes, charges et cotisations qui y sont rattachées, comprises ;
- Les temps de repérage et de préparation des interventions ;
- Les frais de déplacements considérant que le ou la journaliste doit être autonome pour ses déplacements (facilité de déplacement liée aux transports en commun sur le territoire pour accéder à la médiathèque) ;
- 120 heures d'intervention environ auprès des publics mentionnés précédemment.

Un espace de travail et un accès internet haut-débit seront mis à disposition du journaliste au sein des locaux de la médiathèque.

## **3. Cadre juridique**

Une contractualisation prenant en compte les statuts du journaliste spécifiera les engagements et responsabilités respectives.

## **ELIGIBILITE ET SELECTION**

---

La résidence s'adressera à des journalistes professionnels, qu'il s'agisse de journalistes en free-lance ou de journalistes intégrés dans une rédaction. Une attention particulière sera apportée aux candidatures présentant déjà une expérience en matière d'éducation aux médias et à l'information, ayant un profil permettant également d'explorer les enjeux de l'information scientifique et pouvant proposer des actions en lien avec l'exercice de l'esprit critique.

Le ou la journaliste doit être en mesure de s'engager pleinement dans la résidence ce qui implique un goût et des dispositions pour les actions de médiations en direction de publics jeunesse comme adultes. Une bonne maîtrise des techniques d'animation d'ateliers et de gestion des groupes est souhaitable.

La candidature devra être composée des éléments suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Une note d'intention décrivant la motivation et la démarche globale envisagée dans le cadre de la résidence ainsi que quelques pistes de travail en vue de la réalisation d'ateliers ou temps de rencontre. Il ne s'agit pas de produire un projet détaillé ou plan d'action, celui-ci sera élaboré avec l'équipe de la Médiathèque Samuel Paty mais ceci nous renseigne sur la sensibilité et les centres d'intérêt du candidat, et leur adéquation avec notre projet.

## CALENDRIER

---

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 25 août 2025 par courriel ou voie postale uniquement à l'adresse suivante :

Médiathèque Samuel Paty  
A l'attention de Françoise Muller / Elsa Dubosclard  
Place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625  
03016 MOULINS Cedex

Téléphone : 04.43.51.00.00  
Mail : [mediatheque@agglo-moulins.fr](mailto:mediatheque@agglo-moulins.fr)

A l'issue du processus de pré-sélection, un entretien en distanciel pourra être organisé. Dans cette hypothèse, ces entretiens se dérouleront entre le 2 et le 9 septembre 2025.

## CONTACT

---

Contact : Elsa Dubosclard – directrice-adjointe, responsable Accueil, action culturelle et partenariats – [e.dubosclard@agglo-moulins.fr](mailto:e.dubosclard@agglo-moulins.fr)

Médiathèque Samuel Paty - MOULINS COMMUNAUTE  
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 | 03016 MOULINS Cedex  
Tel : 04 43 51 00 00